



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

01-03-2016

Honteuse surexploitation des chômeurs

Le Sénat vient de parachever l'adoption définitive de la proposition de loi visant à expérimenter des « *territoires zéro chômage* » pour les personnes sans emploi depuis plus d'un an.

Cette loi a obtenu l'aval de toute la gauche, de l'UDI et des Républicains.

Il y a en France plus de 7 millions de chômeurs, toutes catégories confondues.

Au début de l'année 2015, le nombre de chômeurs n'ayant pas du tout travaillé en un an avait plus que doublé depuis 2008.

(Les demandeurs inscrits depuis 12 mois représentent 45% du total).

Avec cette loi, il s'agit bien d'instaurer un marché parallèle du sous-travail obligatoire et de rendre productifs ceux qui ont été jetés au chômage, sans dépenser pour eux un sou mais en les exploitants ainsi doublement, en les maintenant dans la pauvreté qu'on leur impose.

Cette loi, pensée et promue par ATD Quart Monde, veut mettre au travail les chômeurs de longue durée, les bénéficiaires du RSA et plus généralement tous les pauvres.

Avec la loi dite « territoires zéro chômeur », ATD Quart-Monde a « *la prétention de révolutionner l'assurance chômage* », rien de moins ! Le mécanisme proposé consiste à organiser localement le repérage des travaux qui pourraient être réalisés. Les emplois identifiés vont des travaux de maraîchage ou forestiers à l'aide à domicile, en passant par des travaux dans les campings, le tourisme vert, les services à destination des jeunes, des enfants scolarisés, l'aide aux devoirs et des personnes en maison de retraite... Exploiter doublement les chômeurs et augmenter encore la concurrence des salariés !

Par exemple, Pierre-Yves Marolleau, maire DVD de Mauléon à listé l'ensemble des besoins de sa commune que pourraient accomplir les salariés du futur dispositif : les bouts de chantier non pris en charge par les entreprises de voirie, les puits, fossés ou autres chemins de randonnée à entretenir, les accompagnements au marché ou en balade que ne font plus les personnels de maison de retraite... On retrouve toute la palette des services que les collectivités territoriales peinent de plus en plus à assurer, à mesure que croissent leurs compétences et sans que leurs dotations financières ne suivent. *« Les services techniques et sociaux des collectivités manquent de temps pour assumer toutes leurs tâches »*, avoue Alain Robin, Directeur de pôle emploi à Mauléon.

Cette expérimentation va accélérer la fragilisation des droits collectifs de l'ensemble du salariat et des droits des chômeurs. C'est là encore la course au prix de la force de travail le moins cher pour permettre de valoriser au maximum le capital.

Le volontariat : une blague

Le projet, nous dit-on, est basé sur le volontariat... un tel argument ne tient pas dans le cadre de relations patron-salarié. En réalité les personnes concernées auront l'épée de Damoclès sur la tête : la menace de la radiation pour les chômeurs et pour les « bénéficiaires » du RSA, l'arrêt des prestations sociales s'ils refusent.

Derrière ce dispositif se cache en réalité un changement profond, une attaque contre les droits des chômeurs. Pour réduire ou supprimer les aides sociales versées à un demandeur d'emploi de longue durée on veut pouvoir le contraindre sous le prétexte de ne pas rester inactif à accepter des travaux dits « d'utilité publique » ou autres en échange d'aides sociales qui sont jusqu'à aujourd'hui un droit acquis.

Une aubaine pour les entreprises.

Ces nouvelles « entreprises sociales » deviendront des sous traitants pour les entreprises.

Cette expérimentation c'est la déstabilisation du service public de l'emploi, elle va accélérer la fragilisation des droits collectifs du salariat et singulièrement des chômeurs. Cette paupérisation s'accompagne bien souvent d'une déqualification, des travailleurs assumeront des tâches très au-dessous de leur niveau professionnel.

Le conseil général du Haut-Rhin a l'intention d'instaurer un quota d'heures de bénévolat obligatoire pour les allocataires du RSA, ATD Quart-Monde. Dans un communiqué, il invite le département à s'intéresser au projet d'expérimentation des « territoires zéro chômeurs ».

Une aubaine pour des communes exclues des réseaux de transports des grandes agglomérations et où le peu de services qui existe encore survit à grand peine, souvent à des kilomètres des usagers. On essaye de développer le « tourisme vert » pour masquer le désarroi général, le chômage et la pauvreté y sévissent avec une acuité particulière.

Une loi pour rentabiliser la pauvreté et en finir avec le rôle social que doit jouer l'Etat.

Il s'agit d'occuper le créneau « du travail au noir » de systématiser et de formaliser l'extension de cette petite économie de la survie qui échappe en grande partie au contrôle de l'Etat et aux prélèvements obligatoires.

Ces activités sont déjà contrôlées par les auto-entrepreneurs ou investies par des associations qui mettent en avant leur affiliation au monde « non lucratif » de l'économie « sociale et solidaire » et représentent des chiffres d'affaires colossaux. Elles développent déjà, en articulation étroite avec le travail gratuit (bénévolat), toute la palette possible du sous emploi (services civiques, temps partiels, contrats aidés etc.) ATD Quart Monde veut-il réaliser une OPA sur les secteurs d'associations comme Présence verte ou ADMR (aide à domicile en milieu rural) ? Pour ces dernières c'est aussi l'occasion d'élargir leur marché !

Une force de travail à exploiter

Il s'agit d'un bouleversement visant à un affaiblissement sans précédent du salariat. Une invitation à poursuivre encore plus les attaques contre tous ceux que le système capitaliste rejette.

Derrière le slogan de « dignité du travail », cette loi est en fait un dispositif supplémentaire pour le patronat, qui tient là une force de travail à exploiter. Les femmes et les jeunes touchés plus durement par le chômage seront touchés en premier par ce nouveau dispositif

Au prétexte de faire réaliser des économies à la collectivité, une exploitation de la pénurie et de la misère se met en place, qui se développe sur le dos des pauvres. On peut facilement imaginer demain qu'il s'étendra jusqu'à réorganiser la vie de tous les salariés en remplaçant les institutions et protections issues des luttes pour aller vers le démantèlement du rôle social de l'Etat, au profit de tout pour l'entreprise capitaliste.

Cette nouvelle loi est faite pour servir les intérêts du patronat.

La seule limite que les capitalistes connaissent c'est la force de résistance que les salariés et le peuple leur opposent. Il faut que l'opposition à cette loi monte de partout. La lutte est urgente et possible dès maintenant.